versé, on est sûr de trouver un grand nombre d'individus en dessous, et même en dessus, lorsque l'écorce est assez peu adhérente pour leur permettre de s'introduire entre elle et le bois. Bosc a vu un arbre mort sur pied, couvert de ces crustacés jusqu'à la hauteur de 2 ou 3 mètres. Lorsqu'ils sont surpris de quelque danger, et qu'ils n'ont pas d'abri, ils se sauvent dans l'eau en marchant sur le côté et faisant un grand bruit avec leurs pattes. On présume que, pendant l'hiver, ils s'enfoncent dans la vase. La chair des deux espèces dont nous venons de parler n'est pas savoureuse; aussi on ne la mange pas, sans doute parce qu'on trouve dans le pays d'autres crustacés plus abondants et plus gros.

Le *grapse madré* présente un mélange des nuances verte, grise, brune et blanche. Il est répandu dans les parties rocailleuses des côtes de la Bretagne et de l'ouest de la Méditerranée. Les ruses qu'il emploie pour échapper à ses ennemis sont assez curieuses : « Il semble, dit Risso, calculer ses démarches; il court dans un sens, revient ou s'arrête, et, s'il rencontre quelques fissures pour s'appuyer, il menace de ses pinces, et ne fuit que quand il est assuré d'échapper au danger. Le *grapse* madré abandonne plusieurs fois le jour sa demeure aquatique pour se promener au soleil. Il rôde pendant la nuit pour rechercher les corps morts rejetés par les flots. » La femelle a des couleurs plus ternes que celles du mâle; elle pond plusieurs fois dans le cours de l'année, et chaque ponte est de 400 à 500 œufs.

**GRAPSOÏDIEN, IENNE** adj. (gra-pso-idiain, ié-ne — de *grapse*, et du gr. *eidos*, aspect). Crust. Qui ressemble ou qui se rapporte au grapse. ‖ On dit aussi GRAPSOÏTE.

— s. m. pl. Tribu de crustacés décapodes brachyures, ayant pour type le genre grapse : *La plupart des* GRAPSOÏDIENS *vivent sur le rivage.* (H. Lucas.)

— **Encycl.** Cette tribu renferme des crustacés à carapace très-comprimée et formant un quadrilatère peu régulier, à bords latéraux presque toujours légèrement courbés. Les pattes varient dans leur disposition; les deux premières sont généralement très-courtes, et les suivantes très-compirmées, quelquefois conformées pour la natation. On compte, en général, de chaque côté, sept branchies thoraciques. Cette tribu renferme les genres *grapse*, *cyclograpse*, *nautilograpse*, *pseudograpse*, *sésarme*, *plaguste* et *varune*. Les *grapsoïdiens* vivent sur le rivage ou sur les rochers qui bordent les côtes; ils sont très-craintifs et fuient avec beaucoup de vitesse. On en trouve dans presque toutes les mers.

**GRAPTODÈRE** s. f. (gra-pto-dè-re — du gr. *graptos*, dessiné, écrit; *deré*, cou). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des cycliques, tribu des altises, comprenant plus de cinquante espèces, répandues sur tout le globe.

**GRAPTOLITHE** s. m. (gra-pto-li-te — du gr. *graptos*, écrit; *lithos*, pierre). Zooph. Genre de polypiers fossiles.

**GRAPTOLITHIDE** adj. (gra-pto-li-ti-de — rad. *graptolithe*). Zooph. Qui ressemble à un graptolithe.

— s. f. pl. Famille de polypiers fossiles ayant pour type le genre graptolithe.

**GRAPTOMYZE** s. f. (gra-pto-mi-ze — du gr. *graptos*, écrit; *myzô*, moucher). Entom. Genre d'insectes diptères brachocères, de la tribu des syrphes, comprenant quatre espèces qui habitent l'île de Java.

**GRAPTORHYLLE** s. m. (gra-pto-fi-le — du gr. *graptos*, écrit; *phullon*, feuille). Bot. Genre de plantes, de la famille des acanthacées, dont l'espèce type croît dans l'Inde.

**GRAPTUS** (Théodore), écrivain ecclésiastique, né à Jérusalem au IIe siècle. Il fut élevé dans le monastère de Saint-Saba, entra dans les ordres, fut chargé, avec son frère Théophane, par le patriarche de Jérusalem, de se rendre auprès de l'empereur Léon V, pour lui demander de cesser de protéger l'hérésie des iconoclastes, s'attira la colère de ce souverain par la hardiesse de son langage, fut battu de verges et chassé de Constantinople, où il retourna sous l'empereur Michel, subit bientôt après un nouvel exil, fut banni une troisième fois sous le règne de Théophile et alla mourir à Apamée. On a de lui : une *Lettre à Jean, évêque de Cyzique*; une *Vie de Nicéphore, patriarche de Constantinople*; un traité *Sur la foi irréprochable des chrétiens*, etc. Des extraits de ces deux derniers écrits se trouvent dans l'*Origines rerumque constantinopolitarum manipulus* de Combéfis. — Son frère, THÉOPHANE, prêtre comme lui, partagea ses exils et ses persécutions, et devint, après la mort de Théodore, archevêque de Nicée, en Bithynie, sous la régence de Théodora. Il composa plusieurs hymnes dont il nous reste trois, qui ont été publiées par Combéfis, Baronius et Fabricius.

**GRAR** (Édouard), jurisconsulte et écrivain français, né à Valenciennes en 1804. Lorsqu'il eut achevé son droit, il se fixa dans sa ville natale, où il fit, pendant quelques années, un cours de droit commercial et devint secrétaire, puis président de la Société d'agriculture. Ses principaux ouvrages sont : *Examen critique de l'organisation et de la compétence des tribunaux de commerce* (1831, in-8°); *Tableaux de la législation des patentes* (1833); *Histoire de la découverte de la houille dans le Hainaut, la Flandre et l'Artois* (1851, 3 vol. in-4°). M. Grar a pris une part importante à la rédaction d'un recueil périodique, intitulé la *Flandre agricole et manufacturière*.

**GRAS, GRASSE** adj. (gra, gra-se — du lat. *crassus*, épais). Qui est formé de graisse ou de matière onctueuse : *Des matières* GRASSES. *L'huile, le beurre sont des substances* GRASSES. (Acad.)

— Qui a beaucoup de graisse : *La bécasine est ordinairement fort* GRASSE. (Buff.) *Chez les Gaulois, nos ancêtres, on condamnait un homme trop* GRAS *à une amende qui augmentait ou diminuait chaque année, proportionnellement à sa taille.* (Ste-Foix.)

Comme ils sont dodus et *gras*,
Ces bons citoyens du Maine!
BÉRANGER.

— Se dit des aliments qui contiennent de la graisse : *Une sauce trop* GRASSE. *Ce bouilli est trop* GRAS. ‖ Se dit des aliments qui consistent en viande, ou qui sont préparés avec de la viande : *Un bouillon* GRAS.

— Se dit des herbages où l'herbe est abondante et vigoureuse, des terrains fertiles : *De* GRAS *pâturages. La* GRASSE *Flandre était la tentation naturelle de ces gouvernements voraces.* (Michelet.)

— Sali, enduit de graisse ou de toute autre substance grasse : *Avoir les doigts* GRAS. *Porter une robe* GRASSE.

— Fam. Sale, licencieux, obscène : *Il se plaît à tenir des discours un peu* GRAS. (Acad.)

— *Bœufs gras*, Bœufs qui, ayant remporté le prix au concours, sont promenés, avec une certaine pompe, pendant les trois derniers jours du carnaval. ‖ Fam. Personne d'une grande corpulence.

— *Jours gras*, Chez les catholiques, Jours où l'on peut manger de la viande, par opposition aux jours maigres, où cela est défendu. ‖ Se dit particulièrement des trois derniers jours de carnaval : *Le mardi* GRAS. ‖ *Jeudi gras*, Dernier jeudi avant le carême.

— *Cause grasse*, Cause dont les détails promettent d'être réjouissants, et que l'on réservait autrefois pour l'époque du carnaval.

— *Terre grasse*, Terre compacte et composée de parties un peu glutineuses et adhérentes comme la boue : *Le tabac demande une* TERRE *médiocrement forte, mais* GRASSE. (Raynal.) ‖ Nom de l'argile onctueuse dont on se sert pour dégraisser les étoffes.

— *Foie gras*, Foie d'oies engraissées, dont on fait des pâtés : *Le pâté de* FOIE GRAS *est une nourriture indigeste.* (J. Macé.)

— Comm. *Fromage gras*, Fromage mou qui n'a pas plus de consistance que le beurre. ‖ *Figues grasses*, Figues sèches qui, en vieillissant, sont devenues comme graisseuses. Se dit aussi de grosses figues sèches dont on se sert pour faire de la tisane.

— Econ. domest. *Lessive grasse*, Lessive fortement chargée d'alcali.

— Econ. rur. *Vin gras, bière, eau-de-vie grasse*, Vin, bière, eau-de-vie qui tournent à la graisse : *Les vins gras ne supportent ni la distillation, qu'un peu d'eau-de-vie* GRASSE, *colorée et de mauvaise qualité.* (Chaptal.) *Les vins de Sauternes ont toutes les vertus, à part leur vieillesse un peu* GRASSE. (A. Luchet.)

— Bot. *Plantes grasses*, Celles qui ont beaucoup de tissu cellulaire et peu de tissu ligneux, ce qui les rend épaisses et succulentes : *Les lourdes feuilles des* PLANTES GRASSES *retombent sur les murs comme des décorations de pierre.* (Lamart.)

— Chim. *Corps gras*, Composés organiques insolubles dans l'eau.

— Minér. Se dit de l'éclat onctueux que présentent certains corps : *Quartz* GRAS. ‖ *Argile grasse*, Celle qui contient peu de silice.

— s. m. Partie grasse de la viande : *Aimez-vous le* GRAS? *Choisir le* GRAS *du jambon.* Aliment réputé gras, par opposition aux aliments maigres : *Ne servir que du* GRAS.

— *Mets au gras*, Mets accommodés avec de la graisse ou de la viande : *Épinards au* GRAS. *Riz au* GRAS.

— *Manger, faire gras*, Manger de la viande ou des mets préparés au gras : *Les Dalécarliens* GRAS? *Choisir le* GRAS *du jambon. Histoyens qui* FERAIENT GRAS *le vendredi.* (Volt.)

— *Il y a gras*, Se dit d'une affaire ou d'une position avantageuse, où il y a beaucoup à gagner.

— *Gras de la jambe*, Mollet, partie la plus charnue de la jambe.

— Peint. *Peindre à gras*, Recommencer à peindre avant que la couleur soit sèche.

— Econ. rur. Maladie du vin, plus souvent appelée GRAISSE, dont nous avons parlé.

— Chim. *Gras des cadavres*, Corps gras dû à la saponification des tissus, lorsque les cadavres sont restés longtemps plongés dans l'eau ou enfouis dans la terre humide.

— Bot. Nom vulgaire de l'orobanche rameuse, qui vit en parasite sur les racines de la cardère, à laquelle elle nuit beaucoup. ‖ *Gras de galle*, Nom vulgaire de plusieurs terbissenes apparentées aux genres acacia, genêt, cytise et alaterne.

— Adv. D'une manière grasse, épaisse : *Peindre* GRAS.

— *Parler gras*, Mal articuler certaines consonnes, et particulièrement les *r*; grasseyer : *Il s'est acquis une voix claire et délicate, et heurement moins* GRAS. (La Bruy.) ‖ Tenir des discours très-libres, prononcer des mots peu honnêtes.

— Faucon. *Voler haut et gras*, Avoir le vol très-élevé et très-puissant : *Ce faucon* VOLE HAUT ET GRAS.

— **Antonymes.** Décharné, effilanqué, émacié, étique, maigre, tabide.

— **Encycl.** Chim. *Corps gras.* Les *corps gras* se rencontrent dans toute la nature organique, chez les végétaux aussi bien que chez les animaux. Visqueux à la température ordinaire, ils se présentent tantôt à l'état solide, tantôt à l'état liquide, et leur caractère physique général est d'être facilement fusibles, et de laisser sur le papier des taches persistantes, qui en rendent la texture transparente. Quant à leur nature chimique, elle est assez compliquée. A de rares exceptions près, en effet, les *corps gras* sont formés par la réunion ou par la combinaison de corps qu'on isole plus ou moins difficilement, et qui résultent eux-mêmes de la combinaison de principes immédiats pris avec des proportions très-complexes. Les *corps gras*, nous l'avons dit, sont tantôt solides et tantôt liquides. Les liquides se rencontrent plus généralement dans les végétaux, et ont reçu la dénomination particulière d'*huiles*; les autres se trouvent répandus en différents endroits des tissus animaux, et ont été appelés *graisses*.

Les graisses, généralement blanches ou jaunâtres, sont solides chez les animaux à sang chaud, d'une fermeté variable, suivant la partie du corps où elles sont placées; elles sont fluides chez les animaux à sang froid. Insolubles dans l'eau, qui ne les mouille pas, elles se dissolvent très-bien dans l'éther et les essences, un peu moins dans l'alcool absolu et dans l'esprit de bois. Leurs meilleurs dissolvants sont les graisses elles-mêmes, amenées à l'état liquide. Leur point de fusion est très-variable : il est compris entre — 5° et + 60°. Au-dessus de 250°, elles commencent à distiller, en subissant plusieurs altérations et en donnant naissance à des gaz qui jouissent d'un très-grand pouvoir éclairant.

Les graisses, à quelques exceptions près, sont toutes formées par la réunion, dans des proportions difficiles à déterminer, de trois principes immédiats, qui sont : la stéarine, la margarine et l'oléine, et qui offrent tortres trois, dans les combinaisons qui se forment, des caractères absolument pareils. Le beurre, et quelques autres substances *grasses* renferment, en outre, de la butyrine, de la caprine et de la caproïne. La graisse de bouc contient de la hircine, et le cerveau des cachalots un corps *gras* tout à fait différent des autres par sa constitution et par la manière dont il se comporte dans les combinaisons; c'est le blanc de baleine ou sperma céti. Par une opération que nous avons à décrire dans un instant, et qui a reçu le nom de *saponification*, la stéarine, la margarine et l'oléine se transforment en glycérine et en acide stéarique, margarique ou oléique. Par la même opération, la butyrine, la caprine et la caproïne se transforment en glycérine et en acide butyrique, caprique ou caproïque; la hircine, en glycérine et en acide hircique. On voit donc que la qualité de base commune des corps *gras* est toujours formé de glycérine et d'acides particuliers, qui reçoivent leurs noms de ceux des principes immédiats. Le blanc de baleine ou sperma céti fait seul exception; au lieu de glycérine, en effet, il donne de l'éthal et un acide appelé acide éthalique.

Le principe fluide des graisses animales est l'oléine; c'est aussi l'oléine, dissolvant de la stéarine et de la margarine, qui forme la base des huiles végétales. Ces substances se trouvent répandues en différentes proportions dans les graisses : celle de l'homme contient surtout de la margarine; celles du bœuf, du mouton et du porc renferment principalement de la stéarine; l'oléine, enfin, prédomine dans les huiles. Mais ces principes immédiats sont toujours difficiles à séparer, et cette difficulté rend plus que probable cette supposition qu'il y a plutôt entre eux combinaison que mélange. Quant aux huiles, elles s'altèrent plus ou moins rapidement au contact de l'air, et prennent alors une odeur et un goût particuliers, que l'on a désignés par la dénomination générale de rances. Cette altération est due à l'absorption de l'oxygène et à la production spontanée des acides dont nous venons de parler. Quelques huiles font exception; elles ont reçu le nom d'huiles siccatives; mais les graisses subissent toutes cette influence, et se rancissent rapidement au contact de l'atmosphère. Nous n'insisterons pas davantage sur les huiles, dont les propriétés et la nature seront étudiées ailleurs; nous dirons seulement que l'oléine (ou elaïne) renferme (Chevreul, 1821-1841) : le *Pain le plus important à considérer à l'occasion d'une réforme de l'instruction primaire* (Bairenth, 1835); *Méthode pédagogique* (1832); *l'Éducation élémentaire considérée dans ses rapports avec la politique de nos jours* (Baireuth, 1835); *Éducation des sourds-muets* (1843).

**GRAS-FONDURE** s. f. (gra-fon-du-re — de *gras* et de *fondu*). Art vétér. Maladie des chevaux, qui consiste en une inflammation du tissu-ventre, et qui est produite ordinairement par l'excès du travail ou de la chaleur. ‖ Maladie causée par un extrême embonpoint : *Les cochons gras succombent fatalement par mourir de* GRAS-FONDURE, si *l'on ne prévenait cet accident en les tuant à propos.* (Buff.) ‖ On dit aussi GRAS-FONDU s. m. : *Le maréchal de Noailles était un homme d'une grosseur prodigieuse et entassé, qui, précisement comme un cheval, mourut du* GRAS-FONDU. (St.-Sim.)

**GRASLIN** (Jean-Joseph-Louis), économiste français, né à Tours en 1727, mort à Nantes après avoir été avocat au parlement de Paris, il alla se fixer à Nantes (1757), où, pendant trente-trois ans, il fut receveur général des fermes. Graslin fit défricher des forêts, dessécher des marais, et dota la ville de Nantes d'un nouveau quartier, le plus beau de cette cité, construit sur un vaste terrain qui lui appartenait. Outre une série de mémoires, écrits au sujet de cette dernière entreprise, Graslin a publié : *Essai analytique sur la richesse et sur l'emprunt*, où *l'on réfute la nouvelle doctrine économique qui a fourni à la Société royale d'agriculture de Limoges les principes d'un programme qu'elle a publié sur l'effet des impôts indirects* (Londres, 1767, in-8°), et *Correspondance contradictoire avec l'abbé Baudau sur un des principes fondamentaux de la doctrine des économistes* (Londres, 1779, in-8°). Dans ces écrits, Graslin combat l'école des physiocrates, qui regarde le produit net du sol comme source unique de la richesse, et affirme que celle-ci est produite par le travail, qu'il soit s'appliquer à l'agriculture, à l'industrie ou au commerce. « La richesse, dit-il, consiste dans tous les objets de besoin qui ont entre eux des valeurs relatives, en raison comparée du degré de besoin et du degré de rareté. »

**GRASLITZ**, ville des Etats autrichiens (Bohême), cercle et à 22 kilom. N.-O. d'Ellenbogen, sur la Zwoda; 4,000 hab. Fabrication d'instruments de musique, mousselines, toiles, mercerie, tréfileries; exploitation de mines de plomb.

**GRASON** s. m. (gra-zon). Minér. Variété de craie.

**GRASS** (Charles), peintre et littérateur allemand, né vers 1781, mort vers 1822. Il s'adonna avec succès à la peinture de paysage, fit un voyage en Italie et mourut à Rome. Grass, esprit curieux et chercheur, fit beaucoup de recherches et d'essais sur les divers procédés employés par les anciens et les modernes. Il publia des pièces de vers et des articles sur les arts dans divers recueils, et fit paraître la relation de son *Voyage en Sicile* (1815, 2 vol. in-12), avec des gravures au trait représentant des paysages de cette île.

**GRASS** (Philippe), sculpteur français, né à Walxheim (Bas-Rhin) en 1801. Il suivit les cours de l'École des beaux-arts de 1823 à 1829, et débuta au Salon de 1831 par une figure en plâtre, *Icare essayant ses ailes*, qui fut remarquée des connaisseurs. A partir de 1831, cet artiste a exposé successivement : le *Centaure Nessus tégnant sa tunique à Déjanire* et une *Etude de cheval* (1833); *Suzanne au bain* (1834); la *Petite paysanne* et un *Exelave suppliant* (1839); les *Fils de Niobé* (1846); le *Penseur* (1848); les bustes ou les portraits-médaillons de divers personnages, etc. M. Grass a envoyé à l'exposition universelle de 1855 une charmante statue en marbre, la *Rose des Alpes*, et un groupe en plâtre à celle de 1867, l'*Amour désarmé par l'Innocence*. La plupart des œuvres de M. Grass sont au musée de Strasbourg ou dans les divers monuments de cette ville. Cet artiste a été récompensé d'une deuxième médaille en 1834.

**GRASSANE** s. f. (gra-sa-ne). Arboric. Variété de figue, ronde, aplatie vers l'œil, blanche, à pulpe molle, fade et peu délicate, mais qui est précoce.

**GRASSANO**, bourg d'Italie, prov. de la Basilicate, district et à 28 kilom. O. de Matera; 3,500 hab. Récolte et commerce de vins, de soies et de céréales.

**GRASSE**, ville de France (Alpes-Maritimes), ch.-l. d'arrond., dans une charmante situation et sous un climat d'une admirable douceur, par 43° 39' 28" de lat. et 40° 35' 19" de long. E., à 40 kilom. de Nice; pop. aggl., 8,198 hab. — pop. tot., 12,241 hab. Tribunaux de 1re instance et de commerce, collége communal. La préparation des liqueurs, des essences et des parfums constitue presque toute l'industrie de Grasse. On y trouve cependant, en outre, des fabriques d'huile, des filatures de soie, des savonneries, des tanneries, des poteries, des confiseries, etc. La ville exporte, année moyenne, pour 11 millions de francs d'huiles et d'essences; elle importe des céréales, des bestiaux, des tissus et des fers.

Grasse, délicieusement située sur le penchant méridional du Rocavignon, qui présente un très-bel amphithéâtre, est assez régulièrement bâtie dans sa partie occidentale; mais le reste de la ville offre un labyrinthe de rues mal pavées, de longues rampes obliques et d'escaliers difficiles à gravir. La ville de Grasse est un des plus doux de France; cependant, en hiver, la température y est moins élevée qu'à Nice et à Cannes, à cause du voisinage des montagnes. Aussi de la ville s'étend une plaine couverte d'oliviers, de orangers et les citronniers croissent en pleine terre et leurs fruits mûrissent parfaitement.

Grasse, selon quelques savants, fut fondée par Crassus; d'autres disent qu'elle fut bâtie, dans le VIIe siècle, par une colonie de Juifs. Elle soutint plusieurs sièges au moyen âge. Les Sarrasins emmenèrent une partie de ses habitants en esclavage. Raymond Bérenger, comte de Provence, s'en empara en 1226. Au XVIe siècle, par ordre de François Ier, la ville fut détruite et ses campagnes ravagées pour que les armées de Charles-Quint ne trouvassent devant elles qu'un désert. Rebâtie peu après, elle fut assiégée par le baron de Vins, qui fut tué sous ses murs. En 1815, Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, établit son premier bivouac à Grasse, sur un petit tertre de gazon qui couronne le rocher de Ribes. Parmi du conventionnel Isnard, du peintre Fragonard et du botaniste Jaume Saint-Hilaire.

Grasse possède quelques monuments remarquables. Le plus ancien est la tour romaine attenante à l'hôtel de ville, ancien palais des évêques. A l'intérieur de la cathédrale, lourd édifice gothique, on remarque une *Assomption* de Subleyras, un tableau de Fragonard père, et un *Jugement dernier* de Gué. Le double perron qui précède la porte principale a été construit sur les dessins de Vauban, qui fournit aussi les dessins des deux cryptes creusées dans le roc au-dessous de la cathédrale. L'ancienne chapelle Saint-Sauveur, transformée en poudrière, qui a la forme d'un polygone de seize côtés, a été entreprise et considérée à tort comme un temple élevé à Jupiter. L'hôpital possède trois tableaux de Rubens : l'*Exaltation de la Croix devant sainte Hélène*, le *Couronnement d'épines* et le *Crucifiement*. La bibliothèque de la ville se compose de 10,000 volumes et de précieux manuscrits, parmi lesquels figurent les archives de l'abbaye de Lérins. Nous signalerons en outre : le collége, le théâtre, le palais de justice, la source ou *foux*, dont les eaux sont tellement abondantes qu'elles alimentent plus de cent fontaines publiques et font mouvoir plusieurs usines; la promenade du Cours, au milieu de laquelle s'élève une fontaine monumentale et d'où l'on admire le mieux le magnifique panorama des environs de Grasse.

**GRASSE** (LA), bourg de France (Aude), ch.-l. de canton, arrond. et à 75 kilom. S.-E. de Carcassonne sur l'Orbiere au confluent de l'Alson, sur les Corbières; pop. aggl., 1,104 hab. — pop. tot., 1,280 hab. Moulins, tanneries, fabriques de draps, distilleries d'eaux-de-vie, fabriques de chandelles et de vert-de-gris. Beaux restes de constructions monastiques. Dans l'église, bon tableau de L'Espagnolet : les *Sacrements*.

**GRASSE** (François-Joseph-Paul, comte DE), marquis de Grasse-Tilly, comte de Bar, lieutenant général des armées navales, né à La Valette, près de Toulon, en 1723, mort à Paris le 11 janvier 1788. D'une noble famille originaire de la Provence, le jeune de Grasse fut destiné de bonne heure à entrer dans l'ordre de Malte : dès l'âge de onze ans (1733), il s'embarqua sur les galères de la religion en qualité de garde, et fit plusieurs campagnes dans le Levant. En 1740, le jeune marin passa au service de la France, servit successivement, comme garde de la marine, à bord de plusieurs vaisseaux, et embarqua en 1747 sur la frégate l'*Emeraude*, dans l'escadre de La Jonquière, chargée de conduire à Pondichéry un convoi de 25 bâtiments de la Compagnie des Indes. Cette escadre, composée de 6 vaisseaux et 6 frégates, fut rencontrée, le 11 mai 1747, à la hauteur du cap Finisterre, par une flotte de 17 vaisseaux anglais, commandée par l'amiral Anson. Après une vigoureuse résistance, les 6 vaisseaux français tombèrent successivement au pouvoir des Anglais ainsi que l'*Emeraude*, et de Grasse fut emmené prisonnier en Angleterre, où il resta deux ans. A son retour en France (1757), de Grasse, nommé lieutenant de vaisseau, fit diverses campagnes dans la Méditerranée, à Saint-Domingue et aux Antilles jusqu'en 1758. Ensuite il prit le commandement du cutter le *Zéphyr*, qu'il conserva pendant près de trois années et avec lequel il remplit diverses missions importantes, dont une à la côte de Guinée, qu'il était chargé d'explorer. Au mois de janvier 1762, il fut nommé capitaine de vaisseau et prit, en cette commandement du *Protée*, à bord duquel il fit une nouvelle campagne à Saint-Domingue et aux Antilles. En 1764, il reçut le brevet de chevalier de Saint-Louis et le commandement de la frégate l'*Héroïne* dans l'escadre du comte Du Chaffault, sous les ordres duquel il assista au bombardement de Saïé en 1765; puis, en 1772, il fit une campagne d'évolutions dans l'escadre du comte d'Orvillers. Au début de la guerre d'Amérique, le comte de Grasse reçut, de 1774 à 1778, le commandement de l'*Auguste*, de 80 canons; le comte de Grasse, le corps de bataille sur la *Ville de Paris*, de 104 canons, et le chevalier de Monteil l'arrière-garde sur le *Languedoc*, de 80 canons. L'armée anglaise, forte de 20 vaisseaux, était commandée par les amiraux Graves, Hood et Drake. L'engagement commença par les deux avant-gardes; il dura de quatre heures du soir à six heures et demie. Pendant quatre jours le comte de Grasse essaya, sans y réussir, de renouveler le combat; il dut revenir à la fin reprendre son mouillage. En y revenant, il s'empara des deux frégates anglaises l'*Iris* et le *Richmond*. Toutefois, le comte de Grasse put revendiquer la gloire d'avoir contribué pour une large part à la capitulation signée par lord Cornwallis le 19 octobre, et, par suite, à la proclamation de l'indépendance américaine. Pour récompenser le comte de Grasse, le congrès américain lui offrit quatre des pièces de canon prises à Yorktown, et le roi, par brevet du 21 juillet 1786, l'autorisa à les accepter et à les placer dans son château de Tilly. Ces canons portaient chacun l'inscription suivante : *Pris à Yarmée anglaise par les forces combinées de la France et de l'Amérique, à Yorktown, en Virginie, le 19 octobre* 1781 ; *présenté par le Congrès à S. E. le comte de Grasse, comme un témoignage des services inappréciables qu'il a reçus de lui dans cette mémorable journée.* De retour à la Martinique, le comte de Grasse échoua dans une attaque contre la Barbade, et fut d'abord repoussé de Saint-Christophe par l'amiral Hood, qui, bien inférieur en forces, l'attaqua à son tour, pour venir lui-même s'embosser au mouillage qu'il lui avait fait quitter; il finit cependant par s'emparer de l'île, mais en laissant échapper l'armée anglaise. Trois mois plus tard, le 8 avril 1782, comme il se disposait à joindre, sur les côtes de Saint-Domingue, une escadre espagnole, il rencontre de nouveau les Anglais entre la Dominique et les Saintes. Ceux-ci, par la jonction des amiraux Rodney et Hood, comptaient alors 37 vaisseaux, tandis que Grasse n'en avait plus que 30 et de plus escortait un convoi de 150 voiles. Néanmoins, dans une première affaire, engagée le 9 avril, son avant-garde fit plier l'avant-garde ennemie; mais le corps de bataille anglais étant survenu, il n'osa risquer un engagement général. Trois jours après, les deux armées navales s'étant rejointes, Grasse ne put tenir contre les manœuvres habiles de son adversaire, qui imagina de couper sa ligne de bataille pour en mettre une partie entre deux feux. Rodney ne réussit que trop complétement : cinq vaisseaux furent pris ou périrent, la *Ville de Paris*, le *Glorieux*, le *César*, l'*Hector* et l'*Ardent*. La *Ville de Paris*, attaquée à la fois par quatre vaisseaux anglais qui l'écrasaient de leurs feux croisés, combattit avec la plus admirable opiniâtreté, dix heures durant. Enfin, à six heures du soir, un cinquième adversaire vint achever la défaite du vaillant marin : c'était l'amiral Hood. La *Ville de Paris* amena son pavillon; elle avait 120 hommes tués; quant au reste de l'équipage, trois marins seuls étaient sans blessures et avec eux le comte de Grasse, qui, par un hasard digne de remarque, n'avait pas reçu la moindre égratignure, quoiqu'il n'eût pas quitté son pont un seul instant pendant toute la durée du combat. Le vaisseau lui-même avait été si maltraité pendant l'affaire, que les Anglais durent le remorquer depuis le champ de bataille jusqu'à la Jamaïque, et qu'il coula avant d'arriver à Plymouth.

Quant aux vingt-cinq vaisseaux qui avaient échappé au désastre, neuf s'étaient réunis à l'*Auguste*, que montait Bougainville, et avaient relâché à Sainte-Eustache, et de là à Saint-Domingue, où ils avaient été rejoints par quinze autres vaisseaux ralliés par le marquis de Vaudreuil. De Grasse fut condui prisonnier en Angleterre, où il fut fort bien accueilli par le roi et par la cour. Chacun, dit un historien, voulut avoir le portrait de celui qu'on appelait l'*intrépide Français*. Toutefois, on l'accusa de s'être prêté trop complaisamment aux éloges intéressés de ses ennemis et « de n'avoir pas su conserver la dignité qui convient au malheur. » (Droz, *Histoire de Louis XVI.*) Cependant la. captivité du comte de Grasse en Angleterre ne fut point inutile à la France, car ce fut lui qui, se faisant l'intermédiaire de la correspondance entre lord Shelburne, ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, et le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères de France, prépara la paix de Versailles, qui fut signée en 1783 entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, la France, l'Espagne et la Hollande. A son retour en France, au mois d'août 1783, le comte de Grasse publia un *Mémoire justificatif*, dans lequel il se plaignait, peut-être avec plus d'amertume que de justice, de quelques-uns de ses capitaines au combat du 12 avril. Un conseil de guerre tenu à Lorient au mois de mars 1784 justifia pleinement la conduite qu'il avait tenue dans cette fatale journée et l'acquitta honorablement. Toutefois, depuis cette époque, il cessa d'être employé. Quatre ans après, il mourait à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans. On ne peut lui contester le mérite d'avoir montré souvent une bravoure éclatante; mais il est permis de douter que sa capacité fût à la hauteur de sa présomption, qui était excessive.

**GRASSE** (Alexandre-François-Auguste, comte DE), militaire français, fils du précédent, né en 1765. Il entra au service en 1784 comme sous-lieutenant au regiment du Roi. En 1789, il passa à Saint-Domingue, puis aux États-Unis, comme capitaine, fut nommé ingénieur des deux Carolines par le général